
Programme de Formation

Éthologie du rongeur et bien-être animal



Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Toutes personnes (chercheur.euse, ingénieur.e, technicien.ne, opérateur.trice, zootechnicien.ne) utilisatrices d'animaux à des fins scientifiques.

Cette formation est éligible dans le cadre du maintien des compétences des personnes ayant suivi une formation réglementaire au titre de l'article R.214-114 du Code rural et de l'arrêté du 1er février 2013.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les comportements naturels des animaux utilisés à des fins scientifiques
- Evaluer et prendre en compte le bien-être et les besoins des animaux dans le contexte de leur utilisation à des fins scientifiques.



Description

La progression pédagogique s'attache à faire comprendre les spécificités de comportements et de besoins des rongeurs en captivité et dans leur milieu pour amener l'apprenant à mieux prendre en compte ces éléments dans ses pratiques expérimentales.

Sont par la suite exposés les différents aspects de la réglementation concernant :

- Éthologie des animaux utilisés en laboratoire et présents dans les animaleries
- Éthologie des animaux utilisés en laboratoire mais dans leur environnement naturel (besoins élémentaires, relations entre les individus)
- Notions de comportements innés/acquis, d'apprentissage, d'instinct
- Comparaison des comportements des rongeurs utilisés en laboratoires par rapport à leurs congénères en environnement naturel
- Détermination des comportements et besoins naturels (besoins élémentaires, relations entre les individus)
- Perception sensorielle (olfactive, auditive, visuelle, tactile, gustative) et communication (vocale, olfactive)
- Exemples concrets et situations/tests comportementaux au laboratoire. Prise en compte du comportement de l'animal en laboratoire et amélioration du bien-être animal



Prérequis



Cette formation ne pourra être éligible dans le cadre du maintien des compétences que pour les personnes ayant suivi une formation réglementaire au titre de l'article R.214-114 du Code rural et de l'arrêté du 1er février 2013



Modalités pédagogiques

A distance (le présentiel peut être envisagé sur demande et en fonction de la disponibilité des formateurs.trices)



Moyens et supports pédagogiques

Support : présentation pptx fournie aux participants sur demande

Les participants doivent disposer d'un terminal informatique avec micro et webcam et d'une connexion internet stable.

Lien de connexion zoom transmis par CFE aux participants, aux formateurs.trices et au responsable scientifique.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.